

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solemnités de titulaires. — IV Aux prières. — V Correspondance romaine. — VI M. l'abbé Siméon Rouleau. — VII Matérialisme et Evolution : Le Monisme (suite et fin). — Profession religieuse à la Congrégation de Notre-Dame.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 28 mai

Rogations et fête de l'Ascension ; neuvaine du S. Esprit (1) et mois du Sacré-Cœur (2).

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 28 mai

Fête de S. Augustin de Cantorbéry, Ev. C., *double* ; mém. du Ve dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. de Ste Marie-Madeleine de Pazzi, V., (du 27) et du dim.

(1) En faisant cette neuvaine publiquement, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant privément) ; 2o une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (du 2 au 18 juin).

(2) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : 1o 7 ans chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2o indulgence plénière, au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant *confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife*, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public.

Lundi, mardi et mercredi des Rogations

Procession au chant des litanies des Saints redoublées suivies de versets, répons et oraisons ; messe fériale (à la suite du XVII^e dim. de la Pentecôte) ; préf. pascale.

Jeudi, le 1 juin

Fête de l'ASCENSION, 1^e cl. ; (on éteint le cierge pascal après l'évangile) ; *Credo*. — Aux Iles vèpres, mém. de N.-D.-de-Grâce, (du 1 juin).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 4 juin

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Sainte-Tréodoste, de Notre-Dame-de-Grâce et, *par anticipation*, de Sainte-Marguerite.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Sainte-Angèle (Papi-neauville), de Notre-Dame-de-Grâce (Hull), de Saint-Eugène et, *par anticipation*, de Saint-Boniface.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Sainte-Angèle et, *par anticipation*, de Saint-Robert.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité *anticipée* de Saint-Boniface (Shawinigan).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité *anticipée* de Saint-Claude (Green-shields).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Sainte-Angèle (Laval), de Saint-Eugène (Grantham), de Sainte-Clotilde (Horton) et, *par anticipation*, de Saint-Norbert (Arthabaska) et de Saint-Médard (Warwick Est).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Sainte-Clotilde et, *par anticipation*, de Saint-Médard (Coteau-Station).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité des titulaires de Sainte-Clotilde (Grand Lac) et, *par anticipation*, de SAINT-COLOMBE (cathédrale).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité des titulaires de Sainte-Emmélie et, *par anticipation*, de Saint-Norbert.

J. S.

AUX PRIERES

—
 Sœur Sainte-Ermelinde, née Mary Murphy, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 29 avril 1905.



Le 8 décembre a été inaugurée, à Saint-Jean de Latran, l'Exposition Mariale. C'était, comme le disait le cardinal Ferrata, dans son discours d'inauguration : « une manière de commémorer le premier cinquantenaire du jour où la parole infallible du Souverain-Pontife Pie IX, interprète de la croyance, des vœux et des aspirations du monde catholique, proclamait solennellement, à la face du ciel et de la terre, le suave dogme de l'Immaculée Conception ». Cette exposition, cependant, ne devait pas se borner à glorifier la Vierge Immaculée, mais faire aussi connaître tous les témoignages de dévotion, d'admiration et d'amour que le monde entier lui a donnés dans la suite des âges. Or si telle était la pensée des organisateurs et leur désir, il faut avouer que le résultat obtenu, pour considérable qu'il soit, n'a point correspondu à leur attente. Les expositions se font malheureusement trop fréquentes, on en abuse. Et les visiteurs s'en désintéressent, comme les exposants sont moins encouragés à envoyer les objets précieux qui ornent leurs collections. C'est ce qui est arrivé pour celle-ci : les exposants ne sont pas nombreux, et beaucoup d'objets ont été remplacés par des photographies, ce qui donne à l'ensemble une teinte un peu uniforme.

— Je me bornerai à indiquer quelques objets qui frappent le plus, soit par leur facture, soit par le souvenir qui y est attaché. Ce ne sera point une idée complète de cette exposition ; ceux qui la désireraient n'auront qu'à souscrire au *Catalogue Illustré*, qui a été imprimé par la commission dirigeante et qui dans ses 200 pages contient avec la nomenclature des objets exposés un certain nombre de gravures. On aurait pu désirer peut-être que la nomenclature de ce catalogue fût moins sèche, qu'elle expliquât un peu plus les

objets exposés, donnât en quelques mots leur histoire, fit connaître la raison de la singularité de quelques-uns des objets. On voit exposée, par exemple, une vierge ouvrante. C'est une statue de la Vierge, dont le manteau qui l'entoure est mobile ; on l'ouvre et on voit à l'intérieur Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est une mode, je ne dirai pas une dévotion, qui fut assez en vogue en Allemagne au quatorzième siècle ; mais quelques mots sur les Vierges ouvrantes n'auraient pas fait de mal.

— La partie la plus importante de la collection est le monument de la Bulle *Ineffabilis*, fait par l'abbé Sire et qui contient la traduction richement enluminée de cette bulle en diverses langues. Ces traductions sont enfermées dans des volumes artistiquement reliés, suivant le goût des nations dont ils contiennent la langue ; et tout est gardé dans un meuble, exécuté par une maison de Paris, la maison Christophe, qui est un bijou d'orfèvrerie et d'art. On a séparé d'un volume le texte latin de la bulle et on en a exposé les feuillets dans une série de vitrines, qui permettent aux lecteurs de lire cette bulle en entier et d'admirer les magnifiques miniatures qui en relèvent le texte. Dans une autre salle, on trouve l'imprimé de la bulle avec le sceau pontifical et la signature autographe de Pie IX. Dans une troisième, on voit la mitre de drap d'or que Pie IX portait au jour de la définition, la chape de satin blanc brodé d'or qu'il endossa pour l'heure de Tierce précédant la sainte messe, et le *collaro* de soie blanche qu'il avait au cou.

— La peinture soit ancienne soit moderne a donné de nombreux spécimens ; mais, à part les travaux modernes provenant presque tous des artistes italiens, la collection se borne à des tableaux pris dans des basiliques ou des églises de Rome. Parmi celles-ci est une peinture de Crivelli (fin du XV^e siècle) qui se signale par une singularité qui trahit bien son pays d'origine, l'Italie. Elle représente la sainte Vierge et l'Enfant-Jésus debout sur ses genoux. Le divin

Enfant est habillé à la mode du pays, comme la sainte Vierge du reste ; mais le peintre lui a passé au cou un collier de perles qui soutient une corne de corail montée en or pour le préserver de la *jettatura* (mauvais cell).

— Une des choses qui attirent aussi l'attention est une maquette du professeur Maccari, qui a peint la coupole de Lorette et l'a fait pour se rendre compte de l'effet. Les objets du culte consacrés à la sainte Vierge pourraient être plus nombreux. Emaux, croix, patènes, calices, ciboires, fruits de la dévotion des siècles qui nous ont précédés ou de la piété des fidèles d'aujourd'hui, se presseraient en foule dans ces salles si on avait entendu l'appel du comité. Mais on lui est resté sourd en grande partie. On remarque cependant parmi les objets envoyés par les basiliques patriarcales le magnifique ostensor donné par le cardinal Matthieu, archevêque de Besançon, dont des saphyrs environnent la gloire et des cailloux du Rhin forment les rayons ; des antependiums d'Alexandre VII, du cardinal duc d'York ; un calice du chapitre de Saint-Pierre en émail cloisonné et qui offre cette particularité d'avoir été fait en Chine ; quelques autres pièces curieusement ouvragées ; mais, en somme, il y a peu de chose. On regrette, par exemple, de n'y point voir des chasubles espagnoles en soie bleue, privilège que ce pays a seul au monde pour honorer l'Immaculée-Conception. Notre-Dame de Guadeloupe, la Vierge si renommée du Mexique, n'est même pas représentée.

— Il y a dans cette exposition une partie ou section spéciale consacrée à la dévotion six fois séculaire que l'ordre de saint François a eue pour la Vierge Marie. C'est la section la mieux ordonnée et la plus riche. On sait que le Vén. Duns Scott a le premier affirmé la thèse de l'Immaculée Conception ; aussi il devait à bon droit avoir une place d'honneur dans cette exposition mariale. Le Rév. P. Louis-Antoine, définitiveur général des Capucins, qui a présidé à cette partie, présente trente-deux anciennes gravures nous montrant le Véné-

nable comme le défenseur du glorieux privilège de Marie. Et la collection se poursuit comme un hymne triomphal de l'ordre Séraphique à la Vierge Immaculée.

— Cette exposition a vraiment cette signification : c'est l'hymne des siècles à la Vierge. Et si l'hommage est loin d'être à la hauteur de celle qu'elle veut honorer, il faut nous souvenir que, comme son divin Fils, cette divine Mère demande seulement que nous fassions ce que nous pouvons.

* * *

— Les questions multiples autour desquelles se débat la vie publique italienne, sont dominées par une qui prime toutes les autres : la grève des chemins de fer. Le motif de ce soulèvement est très simple. Les différentes compagnies italiennes formées en vertu des conventions de 1885 vont cesser d'exister et l'Etat va se substituer à elles. Or, pour se garantir contre le droit de grève que les employés de chemins de fer prétendent exercer, le Parlement devait voter une loi qui reconnaissait à tous les employés de chemins de fer le titre et les charges de fonctionnaires publics. Comme conséquence de cet article, si ces employés faisaient grève, ils tombaient immédiatement sous des sanctions civiles et pénales qui provenaient de leur titre de fonctionnaires publics. Les employés des chemins de fer accepteraient bien le titre de fonctionnaires publics, mais en refusent les charges : de là le conflit et la grève. Il est juste de dire qu'ils mettent en avant d'autres motifs plus sérieux que celui-là, mais ce dernier prime les autres. D'autre part, le gouvernement, sous peine d'abdication, ne peut céder sur ce point ; et il vient de faire voter dare dare par la Chambre un article, le dix-septième du projet de loi, reconnaissant dans les employés des chemins de fer les droits et les charges de fonctionnaires publics.

— Quelle sera la réponse des grévistes ? Jusqu'ici on peut dire que le mouvement ne s'étend que sur le tiers des employés ; les autres ne

sont pas en grève et réproouvent même l'attitude des socialistes qui ont entraîné une partie de leurs compagnons. Mais cette abstention a suffi pour paralyser le commerce. Les trains de marchandises ne partent plus, et ceux de voyageurs sont réduits à deux voyages par jour sur chaque ligne. Tout va dépendre maintenant de l'attitude des grévistes. D'après les plus exaltés, il faudrait déclarer la grève générale de tous les corps de métier. Ce serait une chose très grave, mais le gouvernement doute que le parti socialiste ait assez d'autorité pour l'imposer. Il est plus probable que les grévistes, voyant que la masse des employés échappe encore à leur action, se soumettront attendant un temps meilleur pour présenter leurs revendications d'une telle manière qu'ils en forcent l'acceptation.

* * *

— Une brochure vient de paraître à Rome, examinant la solution politique de la question romaine. Elle est, suivant l'auteur, très simple. Le pape céderait son droit sur Rome et son territoire ; et, en compensation, on lui donnerait la Palestine où il rétablirait le domaine temporel nécessaire à son indépendance. Il est vrai que la Palestine appartient à la Turquie ; et on ne voit guère celle-ci cédant une portion assez considérable d'un territoire qu'elle a, il y a six cents ans, reconquis sur les chrétiens. Et si jamais elle avait cette velléité, la Russie, par esprit de secte, l'empêcherait certainement de réaliser un projet qui anéantirait son influence sur les Lieux Saints. On ne peut pas dire que cette brochure soit même un ballon d'essai. C'est la production d'un cerveau exalté.

— On annonce une seconde brochure qui doit traiter la même question que celle intitulée : *Pie X, ses actes et ses intentions*. On la dit l'œuvre d'un prélat important dont on fait soigneusement le nom. Elle examinera la réforme de l'Eglise et aura quatre parties : le culte, le clergé, la curie, la question politique de la papauté.

Plus important parce qu'il a une portée plus pratique, est un opus-

cule que l'on attribue au cardinal Gennari et qui roule sur le *non expedit*. L'auteur, quel qu'il soit, établit en thèse générale que le droit de vote est libre ; mais qu'en Italie, pour des motifs de la plus haute gravité et qui touchent les intérêts vitaux de l'Eglise, Pie IX, Léon XIII et Pie X ont porté la défense connue sous le nom de *non expedit*. Il y a eu avec permission des accrocs à cette loi aux dernières élections, mais ces exceptions prouvent que la loi est encore en pleine vigueur. Etant posées ces prémisses, la conclusion qui en découlerait naturellement c'est l'abstention des catholiques des élections politiques, mais l'auteur en tire au contraire une autre. Le pape maintient la défense de voter, mais rien ne dit qu'il la maintiendra toujours. Par conséquent il faut que les catholiques se préparent à sortir de l'abstention quand le pape le dira. Cela demande une préparation spéciale, qui n'est pas l'œuvre de quelques mois ; il faut donc que les catholiques, suivant la vieille formule d'Albertario, se préparent dans l'abstention. Et, ajoute l'opuscule, c'est le désir formel du Souverain-Pontife.

— C'est donc une nouvelle évolution qui se prépare, une orientation différente de l'action catholique. On va briser une ligne de conduite qui dure depuis plus de quarante ans, et les catholiques habitués au repos vont descendre dans la lice et lutter pour la gloire de Dieu et le salut de l'Eglise. Bien des observations viennent naturellement à la pensée, mais il faut se garder de jugements qui manqueraient de fondement. Quand le pape donne un ordre pour le bien de l'Eglise, la grâce divine l'accompagne toujours. Et c'est un facteur avec lequel il faut compter, quand nous voulons évaluer la portée de l'acte, les conséquences qu'il est appelé à avoir. Cette question ne doit donc pas être jugée avec des criteriums purement humains, et c'est pourquoi toutes les suppositions que l'on ferait pourraient tomber à côté. Fions-nous au Vicaire de Jésus-Christ qui a les promesses éternelles et l'appui de Dieu. Cela nous suffit pour le présent et doit nous rassurer sur l'avenir.

DON ALESSANDRO.

M. L'ABBE SIMÉON ROULEAU



l'hospice Drapeau, de Sainte-Thérèse, le 11 du mois courant, M. l'abbé Siméon Rouleau rendait son âme à Dieu, au terme d'une longue et douloureuse agonie. Il n'avait que 57 ans révolus, cet âge fatal à tant de nos confrères, quand pourtant la vigueur des jeunes années n'a pas encore cédé aux décrépitudes d'un âge trop avancé. En la personne de ce prêtre distingué, le Séminaire de Sainte-Thérèse perd un professeur très estimé en même temps qu'un des plus brillants entre ses anciens élèves. Le diocèse de Montréal voit disparaître une figure aimée, un ouvrier de mérite, un orateur qui a su faire honneur à la chaire en maintes circonstances. Ajoutons sans crainte d'exagérer, que les lettres canadiennes se trouveront privées de l'une des fines plumes qui ont travaillé à grossir le trésor de notre littérature nationale. Rappelons une dernière fois son souvenir et disons un peu ce qu'il fut parmi les siens.

M. l'abbé Rouleau est né à Sainte-Marthe, dans la belle presqu'île de Vandrenil, le 18 octobre 1847. Il ne manqua pas de recevoir au sein de la famille une forte éducation chrétienne, puisque Dieu devait se choisir à ce foyer un prêtre et une religieuse. Celle-ci est morte il y a quelques années, dans la communauté des Sœurs Grises, à Montréal.

Le nom de Siméon Rouleau apparaît pour la première fois dans les archives du Séminaire de Sainte-Thérèse, sur la liste des élèves de 1861, en classe de cinquième. Une année de préparation lui avait déjà été donnée par un ami zélé de l'éducation, le défunt M. Fortunat Aubry, qui était alors son curé et demeura toujours son père à plus d'un titre. Inutile de faire ressortir ses succès qui le placèrent facilement chef de ligne dans sa division, sans qu'il eût besoin d'application outrée ou de surmenage. Ceux qui l'on connu plus tard, dans l'enseignement et dans le saint ministère, savent de quelles

riches qualités intellectuelles la Providence l'avait doué : esprit vif et prompt à concevoir, imagination féconde, discernement solide et, pardessus tout, mémoire des plus heureuses, pour ne pas dire prodigieuses. Les deux premiers palmarès publiés par le Séminaire de Sainte-Thérèse, le 3 juillet 1867 et le 30 juin 1868, s'ouvrent par le premier prix d'instruction religieuse décerné à Siméon Rouleau. Evidemment il avait prévu l'appel d'en haut, et il se mettait en état de répondre à sa vocation.

Ce jeune homme de vingt ans, beau de physionomie autant que riche d'intelligence, plein de succès et chargé de récompenses, au terme de ses études classiques, pouvait-il consacrer pour toujours au service de Dieu et de l'Eglise les aspirations de son talent et les ardeurs d'une âme de feu, sans jeter un regard d'envie sur la société du monde qui lui ouvrait un champ si vaste et lui adressait une invitation si fascinatrice ? C'est un secret que nous n'avons pas à pénétrer. Aucun indice ne laisse soupçonner la moindre hésitation. Dès qu'il connut sa vocation à l'état ecclésiastique, il se rendit à l'appel divin avec cette force d'âme qui caractérise tout un côté de sa vie, et en septembre 1868 il était revêtu de la soutane. Son Séminaire se fit tout entier à Sainte-Thérèse. Comme tant d'autres de son temps, il réussit à faire de fortes études de théologie morale, tout en rendant d'éminents services au personnel enseignant. Le 23 décembre 1871, il recevait l'onction sacerdotale du regretté Mgr Bourget, de si douce mémoire ; puis il revenait continuer sa classe de rhétorique, qu'on lui avait confiée pour la deuxième fois au commencement de l'année scolaire.

La décade qui s'écoula de 1871 à 1881 fut bien l'époque la mieux remplie et la plus fructueuse de son ministère sacerdotal, sinon de toute sa vie. Professeur et préfet des études, directeur des sociétés littéraires, collaborateur aux *Annales Térésienues*, prédicateur recherché en maintes circonstances, il trouva à utiliser toutes les ressources de son talent, à mettre en mouvement tous les ressorts de son activité, à donner la mesure du dévouement que la divine Providence

demandait de ce fils privilégié. Il fit son devoir, et il eut son heure de gloire. Sous la direction de M. l'abbé A. Nantel, supérieur à cette époque, et avec le concours efficace d'hommes comme M. l'abbé J.-B. Proulx, il contribua pour une large part à donner de l'essor et du prestige à l'institution qui bénéficiait du fruit de ses labeurs. Il eût dû, semble-t-il, ne jamais dévier de cette voie et toujours s'appuyer sur des âmes de forte trempe pour persévérer dans ces heureuses prémices de sa vie sacerdotale : cet homme était fait pour une vie de communauté comme celle que l'on mène dans un collège.

Mais les goûts changent avec les années : la vie du professorat est ingrate à ses heures, et elle impose quotidiennement un rude sacrifice à répéter, et l'âme du prêtre est toujours avide des consolations que produit le ministère plus direct auprès des malheureux et des pécheurs. Mû par ces diverses influences, l'abbé Rouleau disait adieu à son Alma Mater en 1881 et rentra dans les fonctions du ministère paroissial, avec l'intention d'y consacrer le reste de sa vie. Vicaire à Sainte-Brigide, puis desservant à Beauharnois, il était nommé en juin 1883 premier curé de la paroisse Saint-Charles, dans la ville de Montréal. C'est à la porte de son presbytère que Mgr Fabre alla frapper quand il voulut donner un prédicateur aux noces d'or de la société Saint-Jean-Baptiste, et à la grande fête nationale qui se fit alors, le 24 juin 1884. Il sut être à la hauteur de la circonstance, disent les rapports du temps ; son sermon fut communément apprécié comme une superbe pièce d'éloquence. La paroisse de Saint-Charles venait d'être divisée de celle de Saint-Gabriel, pour donner aux catholiques de langue française un service religieux distinct de celui des catholiques de langue anglaise. Les fondations de paroisses sont toujours épineuses et les commencements pleins de difficultés. Cependant cette situation n'était pas de nature à faire reculer le nouveau curé ; il était de taille à renverser bien des obstacles et il avait confiance en son étoile. Déjà l'organisation était faite et l'avenir se montrait plein des plus belles espérances, quand le ciel fit voir à l'abbé Rouleau que l'administration de cette paroisse ne serait pourtant pas

enregistrée comme l'œuvre principale de sa vie. Il eût à subir les plus rudes épreuves, entr'autres celle d'une terrible maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Comprenant qu'il ne pouvait rester plus longtemps au poste qu'il avait occupé les quatre dernières années, il remit humblement sa résignation entre les mains de son évêque, au cours du mois d'août 1887 ; et ce fut dans un état de santé précaire qu'il revint, quelques semaines plus tard, chercher asile et refuge au sein de l'Alma Mater. Il y rentra comme un enfant de retour au foyer paternel après une absence prolongée, et il fut reçu avec toute la charité et la cordiale sympathie due à un frère malheureux et un à bon ami. Ce second stage qu'il allait commencer au Séminaire de Sainte-Thérèse, lui faisait échanger pour toujours les positions brillantes auxquelles ses talents lui permettaient d'arriver contre la modeste chambre qui est le seul trésor des prêtres de collège, et l'humble vie de professeur abandonnée six ans auparavant. Il fit son sacrifice comme un bon prêtre ; et, quand la santé lui fut suffisamment revenue, il sut prendre les choses en vrai philosophe.

Sa chambre, il l'aima. Il la peupla de quelques milliers de volumes, auxquels il ne cessait d'adjoindre les publications récentes les mieux recommandées, et il put s'y créer du bonheur. Liseur passionné, avide de littérature et de connaissances philosophiques ou théologiques, intéressé à toutes les questions politiques et sociales ; son nouveau genre de vie lui allait et il ne pouvait manquer de bénir la solitude relative que les circonstances lui avaient amenée. Du reste, il faisait société de façon charmante avec ses élèves de jadis devenus ses confrères dans le professorat.

Son enseignement, pendant quinze années encore, fut ce qu'on pouvait attendre d'un homme ruiné par la maladie, condamné à mesurer la dépense de son zèle et de son activité. Sa vaste érudition lui permit de donner encore un certain lustre aux chaires de philosophie, d'histoire et d'instruction religieuse ; mais il ne retrouva plus à exercer l'influence prépondérante d'autrefois. Il ne l'ambitionnait nullement, du reste ; tout son désir se bornait à faire une vie pai-

sible, en demeurant au second plan et en prêtant un concours efficace au dévouement de ses confrères. Là où M. Rouleau saisit plutôt un regain de vie et de prestige, ce fut dans les nombreuses prédications auxquelles il se prêta volontiers, et dans la collaboration aux *Annales Térésienues*, réveillées en 1891, après cinq années d'assoupissement. Lors de son départ, en 1881, un confrère avait écrit dans les mêmes *Annales* ces quelques lignes qui le peignent bien : « Il savait penser et parler, prédicateur éloquent non moins qu'aimable causeur. Il savait écrire surtout, mais ce talent modeste sembla longtemps s'ignorer lui-même. Il fuyait la publicité et se déroba au regard dans sa retraite du collège, comme une source cachée sous terre. Il ne fallut rien moins que nos *Annales* pour lui donner conscience de sa force et lui mettre la plume aux doigts. La veine une fois ouverte, il en jaillit des flots de verve. La chronique, menée d'une façon si preste et si originale, fit les délices de nos lecteurs ». Qui n'a entendu parler, en effet, des spirituelles chroniques de Sim ? Quand il reprit la plume, ce ne fut pas pour redevenir chroniqueur. Son talent était mûri, son instinct d'observation s'était développé, il crut le temps venu de mettre la dernière main à ses souvenirs de collège ; et il fit voir quelles richesses on peut amasser dans un journal intime, quand on veut noter au fil de la plume les principaux incidents semés sur le chemin de la vie. Il continua, de plus, ces portraits plein d'esprit et de délicatesse dont il avait déjà donné un modèle des plus goûtés en esquissant l'œuvre de Mgr Labelle, « l'homme d'une idée, le roi du Nord ». Il ne craignit pas de soumettre aux touches de son pinceau les amis vivants comme les confrères défunts. Il fut spirituel, original et captivant plus qu'il n'avait pu l'être dans le passé, et plus aussi qu'il n'est donné de l'être à la moyenne de nos écrivains.

Malheureusement, M. l'abbé Rouleau avait contracté depuis quelques années les germes d'une maladie qui fait de terribles ravages et conduit rapidement vers la tombe. Il était atteint du diabète, quoiqu'il n'osât se l'avouer ; et un léger accident suffit pour précipiter le

dénouement. La simple rupture d'un doigt du pied causa une plaie que les hommes de l'art ne parvinrent pas à guérir complètement. Au mois de juin 1903, il se retira à l'hospice Drapeau, où il passa les deux dernières années de sa vie dans les alternatives d'un grave état de souffrance, à la suite des plus pénibles opérations chirurgicales, et d'un mieux relatif qui lui permettait quelques répétitions des faits et gestes de sa vie active d'autrefois. La mort était prochaine, il le savait, il l'envisageait avec calme, il s'y préparait avec une résignation toute sacerdotale. Aussi, quand il eut reçu les derniers sacrements, sa figure s'illumina d'un éclair de joie sereine et il put dire dans toute la sincérité de son âme : « Je ne pensais pas qu'il fût si facile de mourir ».

Le vénéré confrère que nous venons de perdre fut un bon prêtre, de même qu'il fut un ami sincère. Il éprouva comme le commun des hommes que la vie est un rude combat et que le ciel se gagne à la pointe de l'épée. S'il eut quelques défaites, il eut des victoires bien plus nombreuses, et ses derniers moments sont édifiants comme ceux des prédestinés. La vertu d'endurance extraordinaire dont il avait fait preuve en tant de circonstances, sous le couteau du chirurgien et à travers les autres misères de la vie, il la conserva jusqu'au dernier soupir, au point d'étonner sa dévouée garde-malade ; elle déclare avoir été rarement témoin d'un pareil spectacle, après un demi-siècle d'expérience. Sa foi robuste, son humble soumission à toutes les directions de l'autorité, sa charité pour les orphelins et les infortunés de tout genre, sa générosité à supporter l'épreuve, sont les vertus principales qu'il est permis de cueillir sur sa tombe, et de présenter à la jeunesse qui cherche dans les *alsparus* par quels sentiers il faut passer pour arriver heureusement au terme.

Aujourd'hui, M. l'abbé Rouleau repose sous les dalles de l'église de Sainte-Thérèse, dans le caveau préparé spécialement pour les prêtres défunts, à côté de M. Aubry, son bienfaiteur et son père, et de M. H. Carrières, son successeur immédiat à la cure de Saint-Charles. Au cimetière, à quelques arpents de là, reposent les deux

frères Lonergan. Jamais amitié ne fut plus noble et plus solide que celle qui unit Simon Lonergan et Siméon Rouleau.

On me pardonnera d'avoir laissé si souvent s'échapper de ma plume le nom du Séminaire de Sainte-Thérèse. C'est bien pour cette institution que M. l'abbé Rouleau a vécu ; c'est à elle qu'il a donné la meilleure part de ses affections et les dernières preuves d'attachement, en lui léguant sa riche bibliothèque, avec le résidu de sa modique fortune. Je ne pouvais l'apprécier autrement qu'en le considérant comme un bien de famille.

L.-A. JASMIN, ptre.

MATERIALISME ET EVOLUTION

III. LE MONISME

(Suite et fin)

TOUT d'abord, l'homme est essentiellement un animal *marcheur* sur ses membres postérieurs, tandis que le singe est essentiellement un animal *grimpeur*. Dans les deux espèces, tout l'appareil locomoteur porte l'empreinte de ces destinations différentes : les deux types sont parfaitement distincts. Gratiolet, qui a étudié particulièrement le Chimpanzé, dit que le type singe, en se perfectionnant, ne perd nullement son caractère fondamental : il reste toujours parfaitement distinct du type humain.

La station verticale est naturelle à l'homme seul : elle résulte de la conformation spéciale du squelette, des flexuosités alternatives de la colonne vertébrale, de la manière particulière dont la tête est articulée au tronc, dont les fémurs s'unissent au bassin. En résumé,

toute l'organisation humaine porte l'empreinte de l'animal marcheur, et qui marche exclusivement sur les membres postérieurs. Aucun singe ne marche naturellement ; et tout son appareil locomoteur est organisé différemment, comme il convient à un grimpeur.

Maintenant, passons au *crâne* et au *cerveau*

Chez l'homme, tandis que la capacité crânienne, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, augmente énormément pour loger un cerveau de plus en plus volumineux ; cette capacité crânienne ne diffère que très peu chez le singe, aux différents âges.

Tandis qu'avec l'âge le poids du crâne s'accroît considérablement chez le singe ; il s'accroît peu chez l'homme. L'évolution de la tête humaine a lieu dans le sens du développement des facultés intellectuelles ; chez le singe, au contraire, l'évolution de la tête a lieu dans le sens des facultés physiques, vers la mastication, l'abrutissement.

Quant au cerveau, Gratiolet fait remarquer qu'à l'état adulte les cerveaux de l'homme et du singe sont semblables de forme, tout en différant de volume et de poids. Mais leur développement depuis la naissance se fait d'une manière absolument inverse. C'est là un fait capital contre la sélection, que les darwinistes ne mentionnent pas. « A aucune époque de son développement, le cerveau de l'orang ne concorde parfaitement avec celui de l'homme (*Bischopp.*)

Une foule d'autres caractères distinguent essentiellement l'homme de tous les singes. Nous n'insisterons pas sur l'expression d'intelligence de la face humaine, en opposition avec les caractères brutaux du singe. Nous nous contenterons de mentionner l'admirable perfection de la main qui, par ses aptitudes, est déjà une espèce de compas supposant le géomètre et si merveilleusement adaptée aux fins d'intelligence. (*Lecomte.*)

« Indiquons particulièrement parmi les caractères physiologiques, la faculté du *langage articulé*, qui creuse véritablement un abîme, sans aucune gradation possible, entre l'homme et les singes même

les plus élevés ; c'est particulièrement lorsque le Darwinisme tente d'expliquer la genèse de cette faculté éminemment humaine, qu'il perd tout caractère sérieux ». (*Idem*).

Le passage du singe à l'homme, affirme Darwin, s'est fait graduellement, au moyen d'un nombre considérable de formes transitoires : le singe devenait, grâce au temps et à la sélection, de plus en plus homme.

Mais, où sont donc ces formes transitoires, si nombreuses selon le système ?

Tandis que l'on retrouve un nombre considérable de singes fossiles à travers la formation des terrains quaternaires, cette homme singe demeure introuvable. « Il y a un manque absolu de faits pour établir, ou même simplement pour expliquer, le passage du singe à l'homme ». (*Bischoff*).

On a prétendu que les crânes humains trouvés à Néanderthal, en Allemagne, sur les bords de la Dassel, et à Cro-Magnon, en France, prouveraient l'évolution : mais cette assertion est absolument contraire aux conclusions de savants tels que Pruner-Bey et Broca. Le cerveau de l'homme de Néanderthal était d'un volume qui surpasse le volume moyen de celui de l'homme moderne ; et toute la surface de ce cerveau était conformée, sans exception aucune, suivant le type humain (*Pruner-Bey*).

« Les troglodytes de Cro-Magnon, dit Broca, étaient sauvages ; mais ces sauvages étaient intelligents et perfectibles ; les crânes sont grands, leurs diamètres, leurs courbes, leur capacité atteignent et dépassent même nos moyennes actuelles. On a même découvert des squelettes humains encore plus anciens, comme le squelette de Menton, trouvé par Rivière le 26 mars 1872. En résumant les caractères de l'homme de Menton, l'auteur de la découverte s'exprime ainsi : « Le squelette dont il s'agit n'offre aucun caractère qui puisse, en quoi que ce soit, le rapprocher du singe ». (*Lecomte*).

Où se trouvent donc ces intermédiaires, moitié hommes moitié sin-

ges, qui ont dû exister en très grand nombre, selon les darwinistes, pour combler le vide immense qui, de l'aveu de tous, existe présentement entre l'homme et le singe qui lui aurait donné naissance ? On n'en trouve aucune trace et pourtant depuis longtemps on ne cesse de fouiller la terre. Hacckel explique à sa manière ce manque de preuve : ces pithécoïdes existaient probablement dans la *Limurie*. Or, la *Limurie* est un continent hypothétique aujourd'hui enfoui sous les eaux de l'océan Indien.

Et si maintenant, laissant de côté les caractères anatomiques qui distinguent l'homme du singe et que nous n'avons fait qu'effleurer, nous examinons les distinctions psychiques, tout esprit non prévenu avouera qu'il y a entre l'homme et l'animal, non pas seulement une différence de degrés, mais une différence d'ordre et d'espèce. L'homme pense ; par la pensée, à travers les êtres particuliers et concrets qui l'entourent, il saisit l'universel, l'immatériel ; il conçoit la vérité, la beauté, la bonté, la justice ; l'homme pense, il raisonne, il invente, il choisit.

Et l'intelligence de l'homme, dès les commencements de la race, fut substantiellement ce qu'elle est maintenant. Le sauvage parle, il pense, il est susceptible d'éducation, il abstrait, il raisonne, il choisit et il invente. On a vainement tenté de faire du sauvage contemporain un arriéré ; c'est un dégénéré de la civilisation et non un arriéré dans la prétendue course des races vers l'humanité. L'homme préhistorique avait la même nature que nous ; les darwinistes ont pu imaginer le contraire, mais ils n'ont jamais pu étayer leurs imaginations de l'ombre d'une preuve. Son industrie révèle qu'il était au moins l'égal du sauvage contemporain. Pour fabriquer le moindre instrument, il a fallu penser et abstraire, juger et même prévoir.

Le singe, n'a jamais pensé, n'a jamais rien inventé, n'a jamais fait le moindre progrès : placé au milieu des circonstances les plus favorables, jamais il n'a fait un pas en avant. « Que l'on montre seulement *un seul* progrès, moral, industriel ou artistique, et nous y recon-

naîtrons l'œuvre d'une nature raisonnable. Mais puisque les animaux n'ont jamais ajouté d'eux-mêmes quelque chose à ce que la nature leur avait donné et « *qu'ils vont toujours un même train* » (*Bossuet*), ce serait folie de leur supposer un principe intellectuel qui n'aurait jamais pu produire le moindre effet depuis le commencement des siècles ». (*Farges*).

L'animal jouit de la connaissance sensible, et au moyen des associations d'images et d'émotions il est possible d'expliquer toutes les actions merveilleuses des chiens, singes, chevaux savants, de ce cheval « *Hans* » qu'un allemand (*Von Osten*) promène de ce temps-ci d'un bout à l'autre de son pays.

La pensée, de l'aveu même de Taine et de Tyndale, est absolument irréductible au mouvement, à l'image ou à la sensation : « Le mouvement est la condition de la sensation ; mais il y a un abîme entre les deux, dit Taine. A plus forte raison y a-t-il un abîme entre le mouvement et la pensée, qui est supérieure à la sensation. « Les faits de la pensée sont d'un ordre différent des faits de la vie corporelle ». (*Tyndall*).

Que faut-il donc dire de cette théorie qui identifie l'homme avec l'animal, et surtout de l'orgueilleuse prétention qu'ont ses auteurs de parler au nom de la science, quand ils ne peuvent apporter un seul fait positif à l'appui de leurs affirmations arbitraires ? « Maisons de cartes ; châteaux construits en l'air ». (*S. Geo.-Mivart*). Et l'expression n'est pas trop sévère.

Sir Oliver Lodge, de l'Université de Birmingham, un savant véritable, qui a tous les titres pour parler au nom de la science et dont les découvertes en électricité forment une page brillante dans les manuels de Physique, dans un discours, reproduit en partie par le *Litter. Digest*, de New-York, en date du 4 mars 1905, juge ainsi le « Monisme, » et Hæckel qui en est le docteur et le pontife. Je traduis :

« Le progrès de la pensée humaine a laissé Hæckel, ainsi que son

grand modèle anglais, H. Spencer, abandonné et repoussé sur le rivage ; la marée montante de l'opinion a commencé à suivre une autre direction. La voix du professeur Hæckel est semblable à la voix de celui qui crie dans le désert, loin d'être celle d'un pionnier frayant à l'esprit humain des routes nouvelles ; abandonné de ses partisans, qui retraitent en bon ordre et qui vont combattre sous de nouveaux drapeaux, il crie comme un désespéré, il agite en vain son étendard. Hæckel, survivant d'un autre âge, parle à la génération présente du Monisme, comme d'une nouvelle invention, quand cette doctrine est aussi vieille que Platon et que Parménide ».

Ce sont des termes sévères ; et pourtant personne osera nier le savoir et la compétence de celui qui les a prononcés.

Nous étendons cette condamnation à tous ceux qui, marchant sur les pas de Spencer et de Hæckel, jettent en pâture à de jeunes intelligences, des doctrines aussi contraires aux vérités acquises à la science, que pernicieuses pour le bien de la société. Personne ne niera en effet que ce nouveau matérialisme, niant la dignité, la liberté et les immortelles destinées de la nature humaine, en abaissant l'homme au niveau de la brute, ne sape par la base tout fondement à la moralité et ramène forcément parmi nous le règne de l'égoïsme, de la barbarie et de la force brutale.

Nous concevons qu'il soit facile au professeur, gratifié d'une riche prébende, placé sous l'égide d'une haute autorité universitaire, tranquillement assis dans son cabinet de travail, ou dogmatissant du haut de sa chaire en présence d'intelligences déjà conquises, qu'il lui soit facile et même agréable de dérouler les anneaux imaginaires de la philosophie monistique. Mais ces idées ne sont pas destinées à graviter dans la sphère sereine des amphithéâtres d'université ; portées sur les ailes trop bienveillantes de la presse, elles tombent, elles se font jour, elles germent et fleurissent au sein du peuple qui peine, qui souffre, qui aspire comme nous à la jouissance et à sa part de félicité.

Si vous enseignez à l'homme qu'il n'est qu'une bête, qu'il n'a d'au-

tre destinée que celle de la bête ; il vivra selon votre enseignement et il lui faudra sa part de jouissances sur cette terre, sous les rayons du soleil qui nous éclaire. Et ce sera, comme conséquence, le socialisme et l'anarchisme, dignes rejetons de ces doctrines sacrilèges et impies. Voilà pourquoi, avec tous ceux qui ont à cœur les droits de Dieu et l'honneur de l'homme, nous proclamons ces pseudo-philosophes, qui par leurs enseignements ne tendent à rien moins qu'à étouffer dans le cœur de l'homme les principes qui sont la vie de l'humanité : les malfaiteurs de notre race, loin d'être les docteurs de nos esprits.

Peu de temps après la mort de Spencer, *Goldwin Smith*, écrivait :

« De mauvais jours menacent la génération à venir si la science ne peut rien mettre à la place de la foi religieuse qui s'en va ». Le vieux libre-penseur lui-même, qui avait employé toute sa vie et tout son talent à démolir, à nier, puis à édifier sur les ruines qu'il avait amoncélées ce système d'Evolution universelle qui commence déjà à s'effondrer et à se flétrir, comme se sont effeuillées et flétries les couronnes éphémères qu'on a déposées sur sa tombe au jour de ses funérailles, Spencer croyait que ces mauvais jours étaient déjà venus ».

Invité par son ami *Moncure Conway*, à faire partie d'un bureau d'arbitrage qu'auraient composé les savants de toute nation, pour discuter pacifiquement et proposer la solution des questions brûlantes qui divisent les peuples, il répondait avec mélancolie : « Vos sentiments, vos intentions ont toutes mes sympathies, mais je ne saurais partager vos espérances. Quand je vois les sauvages à peau blanche de l'Europe envahir les domaines des sauvages à peau noire ; quand je vois les nations européennes rivaliser d'ardeur dans leurs brigandages politiques ; à présent que nous voici entrés dans une ère de cannibalisme social où les nations fortes ne se font aucun scrupule de dévorer les nations faibles ; il est inutile de s'opposer au torrent de la barbarie débordante ; les temps sont mauvais et les peuples civilisés sont à la veille de retomber dans la barbarie ». (*Litt. Dig.* 21 jan. 1905).

En jetant un coup d'œil sur le monde, on se convainc hélas que ces paroles de Spencer ne manquent pas de vérité. Quand les dogmes que le Christ est venu annoncer à la terre et sceller de son sang divin, s'affaiblissent ou disparaissent quelque part, l'égoïsme prend infailliblement leur place. « Et qui a plus fait de notre temps que cet homme pour plonger l'âme dans les obscurités du doute et les sentiers du désespoir ? La philosophie de Spencer, sans Dieu et sans espérance, est semblable à un cauchemar, sans lumière, sans paix et sans consolations. Ceux qui le suivent, marchent dans une impénétrable obscurité qui conduit au désespoir. Le monde est malade et fatigué de douter ». (*The Evangelical messenger, Cleveland, U. S.*)

* * *

On a prétendu, on a osé dire, que la science de notre temps est athée : c'est une grande erreur.

Etaient-ils athées ces gloires de la science contemporaine ?

Lamarck, père de l'évolution.

Volta et Galvani, les initiateurs de la science électrique.

Ampère, inventeur du magnétisme électrique.

Ohm, dont le nom est inséparable des principes de l'électricité.

Pasteur, prince des biologistes.

Cl. Bernard, physiologiste.

Aüy, inventeur de la cristallographie, (prêtre).

Cauchy, mathématicien.

Mueller, père de la médecine moderne.

Schwann, inventeur de la constitution cellulaire des vivants.

Tous enfants de l'Église catholique.

Sir Humphrey Davy.

Farady.

Humbolt.

Oersted, le scandinave.

Agassiz, suisse.

Lord Kelvin, doyen des sciences physiques en Angleterre,
et chrétien militant.

Protestants dévoués aux principes chrétiens.

Elle est toujours véritable la parole déjà plusieurs fois séculaire de Frs Bacon : « Une petite science éloigne de Dieu, une grande science en rapproche ».

L'athéisme est une maladie intellectuelle, le signe d'une âme à moitié formée. Dans l'homme l'intelligence n'est pas seule, il y a aussi, il y a surtout, *le cœur* ; quand le cœur est pur et droit, il est impossible que l'âme soit athée. Le cœur est l'oculaire de cette lunette intérieure à travers laquelle l'esprit regarde ; quand l'oculaire est limpide, l'œil saisit sans effort, à travers les immensités qui nous entourent, l'auteur et l'ordonnateur suprême de tout ce qui est.

La science, la véritable science, n'est pas athée ; elle ne peut pas l'être. Qu'on ne lui fasse point dire ce qu'elle n'a jamais dit ; qu'on ne la mette pas à la torture par des imaginations arbitraires ; qu'on l'interroge avec respect et sans préoccupations de partis, et vous l'entendrez chanter, par toutes ses grandes voix, les gloires immortelles du Dieu bon, juste et saint.

Note. — Outre les ouvrages classiques de M. de Quatrefages, on consultera avec intérêt sur les questions que nous avons si brièvement et, par suite, si imparfaitement traitées, l'excellent volume de M. Guibert, p.s.s. « Les Origines » (Letouzay Ed.) ; le récent ouvrage de John Gérard s. j. « *The old Riddle and the newest answer* » (Longmans & Co). On dit aussi beaucoup de bien d'un volume imprimé chez Herder par le Rév. P. Wasmann s. j., non encore traduit de l'allemand.

L. PERRIN, p. s. s.

Séminaire de Philosophie.

PROFESSION RELIGIEUSE

A la Congrégation de Notre-Dame

LE 16 mai, Sa Grandeur Mgr Z. Racicot, évêque de Pogle, présidait une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

Ont prononcé leurs vœux temporaires : Les Sœurs Henriette Mercier, dite Sainte-Marie de Gethsémani ; Marie-Anne Clermont, dite Sainte-Fortunate ; Ellen McDonald, dite Sainte-Christine ; Ann McLeod, dite Sainte-Hénédine ; Léonide Millot, dite Sainte-Marguerite du Rosaire ; Cordélie Prévost, dite du Saint-Esprit ; Valéda Roy, dite Sœur Majella ; Alice St-Pierre, dite Sœur Caron ; Aurore Caron, dite Sœur Houde.

Ont revêtu l'habit de la Congrégation : Les Sœurs Emma Hachez, dite Saint-Sergius ; Laura Simard, dite Sainte-Célestine ; Joséphine Morneau, dite Sainte-Emérence ; Adrienne Ouellet, dite Saint-Louis ; Maria Aumals, dite Sainte-Marie-Victorine ; Elisabeth Campbell, dite Saint-Réginald ; Hélène Chassé, dite Sainte-Marie-Céline ; Elizabeth Joy, dite Saint-Lucius ; Jessie Campbell, dite Saint-Walburge ; Clara Beaudry, dite Saint-Jacques le Mineur ; Amanda Carrières, dite Saint-Joachim ; Eva Bessette, dite Sainte-Marie de la Charité ; Mathilde Tremblay, dite Sainte-Thérèse des Anges ; Margaret McNeill, dite Sainte-Marie-Aloysius ; Emméline Lepage, dite Saint-Alexandre-Sauli ; Corinne Lepage, dite Saint-Donat ; Alma Tardif, dite Saint-Emmeric ; Florentia Macdonald, dite Sainte-Florentia ; Albina Langlois, dite Sœur Lachapelle ; Alice Caron, dite Sœur Bastille.

La messe a été célébrée par M. l'abbé B.-S. Dubeau, de Berthier-ville. Sa Grandeur Mgr Racicot a prononcé l'allocution de circonstance.